

A votre avis ?

Questionnaire



Ensemble, pour l'eau, Il est temps de se mouiller !

Consultation du public sur l'eau et les milieux aquatiques dans le bassin Loire-Bretagne

La qualité de l'eau est une préoccupation de beaucoup de citoyens, et c'est une bonne chose. Depuis trente ans, la bataille pour sa reconquête est engagée. Les premiers résultats sont là et l'Europe s'est donné dix ans pour retrouver un bon état des eaux dans l'ensemble de ses Etats membres.

L'eau n'est pas une affaire de spécialistes, c'est notre affaire à tous. Sur notre vaste bassin Loire-Bretagne qui va du Mont-Gerbier-de-Jonc à la pointe du Finistère, les grands enjeux sont maintenant bien identifiés. Vous allez les découvrir ou les redécouvrir avec ce questionnaire. Et nous allons pouvoir recueillir vos avis et remarques pour construire la politique de l'eau de notre bassin.

Votre participation à cette consultation est importante. Les élus des collectivités, les représentants des usagers et les services de l'Etat collaborent au sein du comité de bassin pour définir les priorités de la politique de l'eau dans notre bassin Loire-Bretagne d'ici la fin de l'année 2008. Le comité de bassin va construire le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour les années 2009 à 2015 : il précisera les objectifs à atteindre et les actions à engager. Aujourd'hui, le comité de bassin vous consulte sur son programme de travail et sur les principales questions à examiner pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques.

Fin 2007, le comité de bassin vous consultera de nouveau sur les objectifs pour 2015 et les actions à engager.

Du **2 mai au 2 novembre 2005**, vous pouvez faire connaître votre avis :

- en répondant à ce questionnaire, par écrit ou sur internet ;

- ou en nous écrivant à :

M. le Président du comité de bassin Loire-Bretagne
avenue de Buffon

BP 6339

45063 ORLEANS CEDEX 2

- un registre est également à disposition en préfecture ou sous-préfecture.

Pour plus d'information, retrouvez le document présentant les questions importantes pour le bassin Loire-Bretagne, « Tous acteurs de l'eau » sur : www.eau-loire-bretagne.fr

Votre avis sur les grandes priorités

• Pour reconquérir la qualité de la ressource en eau d'ici 2015, nous devons :

Pour vous, cet enjeu est :	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important
➔ Permettre aux cours d'eau de retrouver leur régime naturel, le moins perturbé possible par les seuils, les moulins, les recalibrages, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Réduire les pollutions liées aux activités humaines (eaux usées des villes...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Réduire les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) d'origine agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Réduire les pollutions issues des activités industrielles et artisanales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Mieux gérer les prélèvements d'eau pour maintenir un niveau suffisant dans les rivières et les nappes pendant les saisons sèches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Avez-vous une autre perception des enjeux pour la reconquête de la qualité de l'eau ?				

• Pour protéger la santé en même temps que l'environnement, nous devons :

Pour vous, cet enjeu est :	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important
➔ Supprimer ou réduire fortement les rejets de produits dangereux (traitement des plantes, solvants...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Protéger les ressources pour l'eau potable et lutter contre la pollution micro-biologique et le développement d'algues toxiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Avez-vous une autre perception des enjeux de santé liés à l'eau ?				

• Pour préserver notre patrimoine naturel, nous devons :

Pour vous, cet enjeu est :	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important
➔ Affirmer le rôle essentiel des zones humides (marais, tourbières...), en faire l'inventaire et en assurer la gestion pérenne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Favoriser la remontée des poissons migrateurs, symboles de la santé de nos cours d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Garantir la richesse, l'intégrité et l'attractivité du littoral (notre bassin compte 2000 km de côtes !)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Préserver la qualité des milieux fragiles de l'amont des bassins versants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Avez-vous une autre perception des enjeux pour la préservation de notre patrimoine ?				

Enjeux pour l'eau en Loire-Bretagne

- **Pour mieux vivre avec les crues, inévitables dans la plupart de nos vallées** - Les crues et les inondations jouent un rôle essentiel dans la vie des cours d'eau, mais il faut réduire les dommages qu'elles occasionnent. C'est pourquoi **nous devons** :

Pour vous, cet enjeu est :	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important
➔ Réglementer les constructions dans les zones inondables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Adapter les routes et les réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone... au risque d'inondation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Développer les dispositifs de prévision et l'information des habitants en zones inondables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Protéger les lieux habités quand c'est possible techniquement et raisonnable financièrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Avez-vous une autre perception des enjeux liés aux crues et aux inondations ?				

- **Pour gérer l'eau comme un bien commun et développer les solidarités entre tous les usagers**

Agriculteurs, collectivités, industriels, particuliers, tous utilisent la même ressource de l'amont à l'aval.

C'est pourquoi **nous devons** :

Pour vous, cet enjeu est :	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important
➔ Sensibiliser chacun à cette solidarité amont-aval pour mieux concilier les différents usages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Mieux appliquer le principe « pollueur-payeur »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Assurer la connaissance et la transparence des coûts pour savoir qui paie quoi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Avez-vous une autre perception des enjeux pour une gestion partagée de l'eau ?				

- **Y a-t-il des problèmes et enjeux importants à votre avis et qui ne sont pas évoqués par ce questionnaire ?**

.....

.....

.....

.....

Votre avis sur le programme de travail

2005 - le public est consulté sur les principaux enjeux et le programme de travail pour élaborer le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - le Sdage.

2006 - le comité de bassin examine les avis exprimés lors de la consultation et il en publie une synthèse.

2006-2007 - le comité de bassin construit un avant-projet de Sdage qui définit les objectifs pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Il organise des concertations régulières avec les acteurs de l'eau : élus, représentants des structures professionnelles, associations d'environnement, de consommation...

Fin 2007 - début 2008 - le public est de nouveau consulté sur le projet de schéma directeur et les actions à réaliser.

2008 - les régions, les départements, les chambres de métiers, d'agriculture, de commerce et d'industrie sont consultés sur le projet de schéma directeur.

Fin 2008 - le comité de bassin analyse et prend en compte les avis pour améliorer le schéma directeur. Il adopte le Sdage.

Petit lexique

Un bassin est l'espace traversé par un cours d'eau et ses affluents, de la source à l'embouchure.

Le bassin Loire-Bretagne correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, au bassin de la Vilaine, et aux bassins côtiers bretons et vendéens. Il couvre une surface de 155 000 km², soit 28 % du territoire de la France continentale.

Le comité de bassin, « parlement de l'eau », est un lieu de discussion et de concertation entre tous les acteurs de la politique de l'eau. Il rassemble aussi bien les élus locaux que les représentants de l'Etat, des intérêts économiques (industriels et agriculteurs), et du mouvement associatif (consommateurs, pêcheurs, protecteurs de la nature).

➔ Jugez-vous ce programme de travail satisfaisant ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
➔ Souhaitez-vous être davantage associé à la définition de la politique de l'eau ?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
➔ Si oui, par qui souhaiteriez-vous être informé ?	oui		non	ne sait pas
L'Union européenne	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'Etat	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre comité de bassin	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre maire (articles dans le bulletin municipal...)	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre conseil général ou régional	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les associations de consommation ou d'environnement	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La presse régionale ou la radio locale	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La télévision	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➔ Si oui, comment souhaiteriez-vous être associé ?	oui		non	ne sait pas
En participant à des réunions publiques	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En participant à des forums sur internet	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En participant à des actions concrètes pour l'environnement	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Afin de mieux analyser les réponses, nous vous remercions de bien vouloir nous donner quelques renseignements complémentaires vous concernant :

Le code postal de votre commune de résidence

Votre âge ?

Moins de 25 ans	<input type="checkbox"/>
25-39 ans	<input type="checkbox"/>
40-59 ans	<input type="checkbox"/>
60-69 ans	<input type="checkbox"/>
70 ans et plus	<input type="checkbox"/>

Combien de personnes composent votre foyer ?

Votre situation ?

Artisan, commerçant, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>
Agriculteur	<input type="checkbox"/>
Cadre, profession libérale	<input type="checkbox"/>
Ouvrier	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>
Autres (étudiant...)	<input type="checkbox"/>

Nous vous remercions de votre participation

Merci de retourner ce questionnaire à : Comité de bassin Loire-Bretagne, avenue de Buffon, BP 6339, 45063 ORLEANS CEDEX 2